

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

PB210 Dessin 4			
Ancien Code	ARPB2B10P210	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XOPB2100		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Merry VIER SAC (merry.viersac@helha.be) Naïm BADDICH (naim.baddich@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser l'étudiant au dessin, par une éducation de l'oeil et l'apprentissage de différentes techniques graphiques adaptées au publicitaire.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Compétences transversales inter catégorielles de l'Enseignement supérieur de type court**
 - Sous Compétence 1.1 Communiquer de manière précise tant oralement que par écrit
 - 1.1.5 Acquérir et développer son esprit critique
- Compétence 2 **Compétences transversales spécifiques à la Catégorie Arts Appliqués**
 - Sous Compétence 2.1 Compétences artistiques
 - 2.1.1 Enrichir sa culture artistique, s'informer des nouvelles tendances pour élargir son champ de créativité
 - 2.1.4 Développer sa sensibilité et son sens esthétique
 - Sous Compétence 2.2 Compétences "Arts appliqués"
 - 2.2.3 Mobiliser tout type de techniques et d'expression à l'usage professionnel
- Compétence 3 **Compétences spécifiques**
 - Sous Compétence 3.1 Maîtriser le graphisme dans ses technique imposées par la profession
 - 3.1.1 Gérer en tant que concepteur l'image sous toutes ses formes
 - 3.1.2 Concevoir une composition graphique lisible et équilibrée

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- ☐ - d'identifier les éléments importants à mettre en valeur sans se perdre dans les détails inutiles. - de simplifier judicieusement et de manière explicite les éléments proposés.
- d'analyser les valeurs d'ombres et de lumières pour traduire le volume d'objets divers, de personnages ... dans un temps donné.
- ☐ - de restituer graphiquement la réalité avec sensibilité et personnalité.
- ☐ - d'acquérir une rapidité d'exécution. - de s'adapter aux formats proposés.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ARPB2B10P210A	Dessin 2	24 h / 2 C
ARPB2B10P210B	Layout 2	24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ARPB2B10P210A	Dessin 2	20
ARPB2B10P210B	Layout 2	20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Dessin 2			
Ancien Code	2_ARPB2B10P210A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOPB2101		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Naïm BADDICH (naim.baddich@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement vise à sensibiliser l'étudiant au dessin, par une éducation de l'oeil et l'apprentissage de différentes techniques graphiques adaptées au publicitaire.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant sera capable :

- ☐ - d'identifier les éléments importants à mettre en valeur sans se perdre dans les détails inutiles. - de simplifier judicieusement et de manière explicite les éléments proposés.
- d'analyser les valeurs d'ombres et de lumières pour traduire le volume d'objets divers, de personnages ... dans un temps donné.
- ☐ - de restituer graphiquement la réalité avec sensibilité et personnalité.
- ☐ - d'acquérir une rapidité d'exécution.
- de s'adapter aux formats proposés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Démarches d'apprentissage

Atelier - exercices pratiques et variés utilisant principalement des techniques directes telles les marqueurs et les bics.

Critique collective et auto critique des dessins.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Bodson, B. (1991). Les clés du dessin. Ulisséditions.

Edwards, B. (2004). Dessiner grâce au cerveau droit. Pierre Mardaga. Martin, J. (2003). L'art du croquis. Maxi-Livres.

Parramon, JM. (2000). Comment dessiner en perspective. Dessin et Tolra. Bammes, G. (1991). L'étude du corps humain. Paris : Dessin et Tolra

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation se fera uniquement sur base des travaux réalisés en classe.

60% des points sont attribués au travail journalier, 40% à l'examen.

Au Q3, il n'est pas possible de rejouer les points du travail journalier, seuls les 40% des points de l'examen pourront faire l'objet d'une nouvelle note.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	60		
Période d'évaluation			Exp	40	Exp	40

Evc = Évaluation continue, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier en Publicité option : médias contemporains

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 43

Fax : +32 (0) 65 40 41 53

Mail : pub.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Layout 2			
Ancien Code	2_ARPB2B10P210B	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	MOPB2102		
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Merry VIERSAC (merry.viersac@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le dessin est un moyen efficace pour exprimer une idée, permet de communiquer de faire comprendre une idée, un concept de publicité. Un moyen d'expression utile et nécessaire dans le milieu professionnel : pour présenter un concept, une idée, un dessin vaut mieux que des mots.

· Pas besoin de grandes compétences ou de maîtrise graphique. L'objectif de cet apprentissage est de permettre d'esquisser rapidement des croquis efficaces dans un temps imparti allant de 10 secondes à 5 minutes.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À l'issue du cours, les étudiants :

- Auront acquis une connaissance de principes de dessin rough grâce à des exercices pratiques en temps imposés.
- Auront acquis les bases du dessin de mouvement grâce à des exercices d'anatomie et de morphologie détaillée des extrémités, des exercices d'acquisition du dessin dans l'espace :
 - o Les proportions
 - o Les raccourcis pour tout dessiner rapidement
 - o Les angles de vue (plongée, contre plongée et normale)
 - o Les axes de vue (face, côté et profil)
 - o L'équilibre de composition, de placement sur la feuille,
- Seront capables de dessiner de mémoire, de réaliser des dessins de mémoire, de positionner leur dessin dans l'espace de la feuille, de respecter les proportions des différents éléments dessinés, et selon différents angles.
- Seront capables de dessiner tous les jours naturellement et rapidement.
- Seront capable de, grâce à une méthodologie de dessin rough, de réaliser un dessin clair et lisible, dans la rapidité, pour s'exprimer et exposer une idée de conception pour un projet (conception d'affiches, de mise page, etc.)
- Auront acquis une connaissance de principes de la narration par l'image.
- Auront acquis une connaissance de base des codes graphique et du langage du storyboard.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Technique de dessin rapide et d'expression graphique

- Méthodes et principes de création, avec une idée de mise en page
- Raconter une idée, un concept, une histoire autour d'un produit avec des dessins sommaires, clairs et lisibles

Démarches d'apprentissage

Sont abordés des méthodes de dessin à partir de formes géométriques basiques et en volume pour appréhender la vue avec une perspective légère et facile :

- phases de dessin de formes géométriques plates pour apprécier la souplesse et la rapidité du geste (dessiner avec

légèreté),

- phases de dessin de formes géométriques en volume pour toujours apprécier la souplesse et la rapidité du geste (dessiner avec légèreté) et le dessin en volume dans l'espace,

- l'étudiant doit réaliser un grand nombre de dessin rough dans des temps courts et imposés,

- des fiches de cours détaillées et méthodiques accompagnent les exercices toute l'année

- l'étudiant doit réaliser de mémoire puis avec l'imagination lors d'exercices divers :

1. Regarder le modèle proposé plusieurs minutes puis dessiner de mémoire.

2. Dessiner avec l'imagination à partir des méthodes étudiées et dans un temps imposé, le sujet demandé.

3. Travail interdisciplinaire (possible) : simulation d'un brief professionnel, durant lequel les étudiants devront réaliser plusieurs rough de qualité.

Chaque séance de cours représentera un à deux voire trois objectifs à atteindre, dans le cycle d'apprentissage :

1. La prise en main du crayon pour avoir et pratiquer un dessin rapide

2. Le dessin pour l'apprentissage des formes géométriques fondamentales pour le dessin rough

3. Le dessin d'objets courants et divers

4. Le dessin de mobiliers divers

5. Le dessin de bâtiments, d'une manière globale, sans emprunter une démarche de dessin

6. Le dessin de personnages

7. Le dessin d'animaux familiers

8. Le dessin de véhicules courants

9. Le dessin d'éléments de décors extérieurs

10. Les fondamentaux de la grammaire et de la narration en images (narration cinématographique) (Année 2)

11. Les fondamentaux et les clés de la création d'un storyboard (Année 2)

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices répétitifs de techniques graphiques avec des méthodes et des principes simples suivis d'un accompagnement personnalisé,

· Exercices individuels et collectifs d'apprentissage.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Rendus et évaluations : une évaluation des apprentissages, avec un temps imposé,

- Rendus et évaluations interdisciplinaires (1 ou 2 à voir...) avec un temps imposé.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	60		
Période d'évaluation			Exp	40	Exp	40

Evc = Évaluation continue, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).